

Image not found or type unknown



Organisation de soirée d'élèves

Par **lokito**, le **22/11/2009** à **15:08**

Bonjour,

Voilà je vous expose mon cas. Je fais partie d'un BDE (Bureau des élèves), et je souhaite organiser une soirée étudiante dans une salle afin de récolter des fonds pour le BDE et organiser un voyage. A cette soirée, je compte bien entendu mettre à disposition de l'alcool (les personnes présentes ayant toutes plus de 18 ans), ainsi qu'un dispositif de SAM (celui qui conduit c'est celui qui ne boit pas) pour s'assurer que tout le monde rentre bien. Or, ma question est la suivante. Ai-je le droit de distribuer de l'alcool autre que de la bière ? Si oui dans quel cas ? Si non, dans quel cas pourrais-je en avoir le droit ?

Merci d'avance